



ArGiLe
Institut de géographie et durabilité
Mouline-Géopolis
CH-1015 Lausanne

Fonds de soutien ArGiLe – formulaire 2 demande

1 - Informations personnelles sur le/la requérant·e au Fonds de soutien ArGiLe

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA / ville :

E-mail UNL :

Orientation Master :

Directrice ou directeur de mémoire :

IBAN (pour le remboursement) :

2 - Mémoire

Titre :

Lieu/x terrain :

Date/s du/des terrain/s :

Veillez ajouter en pièce jointe un document (Word, LibreOffice ou PDF) contenant les trois chapitres suivants :

1. Un résumé de la **problématique définitive du mémoire** (max. 200 mots)
2. Une description des **méthodes utilisées** dans le cadre du mémoire. Si nécessaire, indiquez les changements par rapport à votre enregistrement de demande, envoyée lors de notre premier contact (max. 300 mots)
3. Article d'**expérience de terrain et photos** au caractéristiques suivantes :
 - style journalistique (non scientifique), en vulgarisant les propos
 - 400 à 500 mots
 - description du contexte
 - transmission des enjeux de la recherche
 - description de l'expérience vécue par l'étudiant·e
 - 3 photos en haute qualité. Indiquer les légendes dans l'article d'expérience, mais les faire parvenir en annexe, hors du document (pièce jointe e-mail).

3 - Coûts effectifs liés au mémoire

Veillez indiquer ici les apports financiers et les frais liés à la réalisation du mémoire (conversion en CHF si nécessaire).

| Libellés (détailler svp) | Vos revenus | Vos dépenses |
|---|-------------|--------------|
| Frais de transport | | |
| 1. | | |
| 2. | | |
| 3. | | |
| 4. | | |
| Frais de logement | | |
| 1. | | |
| 2. | | |
| 3. | | |
| Achat/location de matériel ou analyses | | |
| 1. | | |
| 2. | | |
| 3. | | |
| 4. | | |
| 5. | | |
| 6. | | |
| Apports personnels | | |
| 1. | | |
| 2. | | |
| Bourse externe | | |
| 1. | | |
| 2. | | |
| Financement via projet de recherche | | |
| 1. | | |
| 2. | | |
| 3. | | |
| Autre | | |
| 1. | | |
| 2. | | |
| 3. | | |
| 4. | | |
| 5. | | |
| Fonds de soutien ArGiLe (somme demandée) ¹ | | |
| Totaux | | |

¹ Vous pouvez demander à ArGiLe une aide comprise entre 100.- et 500.- ; le comité d'attribution peut fournir une somme inférieure ou supérieure.

5 - Checklist pour l'envoi de la demande de Fonds de soutien ArGiLe

- J'ai dûment rempli le formulaire aux points 1, 2, 3. Les informations que j'ai fournies sont exactes.
 - Je joins un fichier (Word, LibreOffice ou PDF) comprenant : un chapitre résumant la **problématique** définitive ; un chapitre sur les **méthodes** utilisées et un chapitre "**article d'expérience**".
 - Je joins trois photos liées à mon terrain.
-

6 - Signature

- Je confirme avoir pris connaissance du règlement du Fonds de soutien ArGiLe, disponible à la fin du présent formulaire.

Lieu et date de la défense du mémoire :

Lieu et date :

Signature² :

Lieu et date :

Signature directrice/directeur de mémoire³ :

² Par ma signature, je certifie que les informations fournies au comité d'attribution sont exactes. Le comité d'attribution se réserve le droit de demander un complément d'information.

³ Par ma signature, j'atteste que l'étudiant·e a bien obtenu la note de 4 ou plus pour son travail de mémoire et que les informations ci-dessus correspondent à la réalité.

Fonds de soutien ArGiLe – règlement, dès le 15.02.2021

L'Association des Géographes de l'Université de Lausanne (ArGiLe) a pour but de promouvoir la géographie et de favoriser les travaux et publications de ses membres⁴. C'est pourquoi l'ArGiLe met à disposition de ses membres un fonds de soutien au travail de mémoire en faveur des étudiant·e·s inscrit·e·s en master de **géographie** à la Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE) de l'Université de Lausanne (UNIL).

Conditions générales

- L'ArGiLe met à disposition une somme globale de CHF 4000.- par année civile, répartie entre 10 requérant·e·s au maximum.
- Le Fonds de soutien ArGiLe est utilisé uniquement dans le cadre du mémoire de master, pour les remboursements suivant :
 - frais de transport
 - frais de logement
 - achat ou location de matériel spécifique
 - analyses en laboratoire
- Le/la requérant·e peut bénéficier d'une somme entre CHF 100.- et CHF 500.- une fois le mémoire défendu et l'obtention d'une note de 4 ou plus.
- Le/la requérant·e est inscrit·e à l'un des masters de géographie au sein de la FGSE à l'UNIL.

Processus pour bénéficier du Fonds de soutien ArGiLe

1. Lorsque la méthodologie et le terrain du mémoire sont définis :
 - Le/la requérant·e complète et signe le formulaire "formulaire 1 enregistrement de demande" et le transmet à l'ArGiLe.
2. Lorsque le/la requérant·e a obtenu une note de 4 ou plus pour son travail de mémoire, il/elle transmet à l'ArGiLe :
 - le formulaire "formulaire 2 demande" dûment complété et signé par le/la requérant·e et le/la directeur·rice de mémoire
 - toutes pièces justificatives des frais à rembourser
 - trois photos du terrain liées à la demande
3. Le/la requérant·e s'engage à communiquer toutes les informations nécessaires à la détermination de son droit au Fonds de soutien ArGiLe.

Versement de la somme allouée

- L'ArGiLe rembourse les frais effectifs sur présentation des pièces justificatives. Le comité d'attribution se réserve le choix du montant final à rembourser.

Approuvé par le Comité de l'ArGiLe le 15.02.2021.

⁴ Selon ses statuts : https://argile.ch/wp-content/uploads/2020/11/201014_statuts_argile_2020.pdf